



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

Dans l'attente de sa validation officielle et sous réserve de modification

Le vingt-six janvier deux mille vingt-trois, les membres du Conseil municipal de Césarches, convoqués le vingt-trois janvier 2023, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence d'Hervé MURAZ-DULAURIER, maire de Césarches.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Renaud BILLET, Marjorie CADORET, Jean-Louis DUNOYER, Daniel DUPRE, Pascal FERRET, Patrick LATOUR, Hervé MURAZ-DULAURIER, Caroline RASTELLO, Alexandre ROSSET, Mike ROUSSEAU et Caty TOUTAIN

Le quorum étant atteint (6 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Hervé MURAZ-DULAURIER, Maire.

La séance est ouverte à 20h00.

Monsieur Renaud BILLET est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion du dix-neuf décembre 2022, ce qui est accepté à l'unanimité.

1. Repas des Aînés

Le repas des aînés se fera le dimanche 26 mars 2023. Dans un souci d'écologie et d'économie, le courrier d'invitation individuel pour chaque césarchois ne se fera plus à compter de cette année. Chaque aîné souhaitant participer au repas devra contacter la mairie pour s'inscrire. L'invitation est insérée dans le bulletin orange du mois de février 2023.

2. Bulletin Municipal 2022

Le bulletin municipal est quasiment terminé : il manque juste la page concernant l'école. Il sera distribué début février en même temps que le bulletin orange.

3. Bilan financier 2022

M. Pascal FERRET fait un point sur les finances 2022. La situation financière est saine : le montant de la dette est limité et la trésorerie est suffisante. De futurs investissements peuvent être réalisés sans avoir recours ni à l'emprunt ni à l'augmentation des impôts locaux.

4. Investissements futurs

Les investissements futurs évoqués sont les suivants :

- Changement des deux portes d'entrée de l'école ;
- Aménagement de l'aire de pique-nique (Doron) ;
- Installation d'une table de ping-pong à côté de l'aire de jeux des petits (boucle du Plan) ;
- Réfection du grillage du cimetière ;
- Etude thermique des bâtiments communaux.

5. Questions Diverses

5.1 Tri sélectif

Depuis le 1^{er} janvier 2023, **TOUS les emballages et TOUS les papiers** se déposent en vrac dans le bac jaune. Le bac jaune, notamment celui de la boucle du Plan, se remplit vite.

Le secrétariat va contacter Arlysère pour savoir :

- si le ramassage va se faire plus régulièrement pour l'ensemble des bacs jaunes de la commune ;
- si, pour la boucle du Plan, un bac d'ordures classiques peut être remplacé par un second bac jaune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 00.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 009 mars 2023 à 20 heures.

Le Maire,
Hervé MURAZ-DULAURIER

